



**Procès-verbal**  
**de la séance du Conseil Communal d'Ecublens**  
**Vendredi 6 décembre 2024 – 19h00**  
**Grande Salle du Motty**

Présidence : M. Bernard Cottier  
Scrutateurs : Mme Anuta Pichon - M. Nicolas Morel  
Secrétaire : Mme Silvana Passaro  
Secrétaire suppl : Mme Fiona Calame  
Huissier : M. Florent Durussel

**Ordre du jour**

---

1. **Appel**
2. **Communications du Bureau du Conseil**
3. **Approbation de l'ordre du jour**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 7 novembre 2024**
5. **Assermentation / Election**
6. **Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2025**
7. **Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2025**
8. **Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2025**
9. **Budget du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025**
10. **Budget communal – Exercice 2025**
11. **Droit d'initiative**

- a. (postulat – motion – projet de règlement ou de décision – interpellation – vœu – question)

## 12. Communications écrites et orales

- a. Communications écrites
- b. Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité
- c. Communications orales

## 13. Divers

## 14. Discours de M. Christian Maeder – Syndic

## 15. Discours de M. Bernard Cottier – Président du Conseil

---

### M. le Président

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Monsieur l’Huissier,

Monsieur le Technicien,

Mesdames les Secrétaires,

Je vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue pour notre dernière séance du Conseil communal de cette année 2024.

## 1. Appel

---

Je demande aux scrutateurs de lancer l’appel.

Je prie chaque Conseillère et Conseiller d’annoncer sa présence à l’aide du bouton « entrée ».

- ⇒ **L’appel et l’activation des zapettes confirment la présence de 58 Conseillères et Conseillers sur 72, 12 personnes sont excusées, 1 arrive plus tard et 1 est absente.**

Conseillères et Conseillers excusés : Mmes et MM. Moïse Balakok, Sandra Chevalley, Cindy Cofano, Mattia De Cagna, Jean-Paul Dudt, Christine Gabriel, Ophély Gabriel, Jade Hänni, Michel Haradhun, Didier Realini, Yasmina Sandoz et Céline Zufferey.

Conseillères et Conseillers absents : M. Rexhep Shala

Conseillères et Conseillers arrivent plus tard : M. Sebastian Süess

**Le quorum étant atteint - l’Assemblée peut valablement délibérer, la majorité est fixée à 30.**

## 2. Communication du Bureau

---

Je passe au point 2 de l'ordre du jour, à savoir les communications du Bureau.

### **Votations Fédérales 2024**

---

Le dimanche 24 novembre, a eu lieu le dépouillement des votations fédérales. Je remercie Madame la Secrétaire, Silvana Passaro pour toute l'organisation ainsi que les membres du Bureau, et M. le Conseiller Lagrive qui remplaçait Mme la Vice-Présidente Daniela Miéville.

Le nombre de bulletins rentrés est de 2'602, ce qui représente un taux de participation de 46,60 %.

Objet n°1 : Aménagement des routes nationales

⇒ L'objet est refusé par 59.12 % des suffrages.

Objet n°2 : Droit du bail : sous-location

⇒ L'objet est refusé par 67.25 % des suffrages.

Objet n°3 : Droit du bail : résiliation pour besoin propre

⇒ L'objet est refusé par 69.59 % des suffrages.

Objet n°4 : Financement des prestations de santé

⇒ L'objet est refusé par 68.29 % des suffrages.

### **Au chapitre des représentations**

---

Depuis notre dernier Conseil communal, j'ai eu l'occasion de représenter le Conseil communal.

- 22 novembre : soirée 2024 de l'Actigym

### **Au chapitre des correspondances**

---

Le **4 novembre**, j'ai reçu, par l'intermédiaire du Greffe, le courrier de M. le Conseiller Renzo Posega, FORUM.

⇒ **Annexe 1**

Le **26 novembre**, j'ai reçu, par l'intermédiaire du Greffe, le courrier de M. le Conseiller Eric Darbellay, PLR + ID.

⇒ **Annexe 2**

### **Au chapitre des communications présidentielles**

---

A l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite transmettre 2 citations positives ou plutôt une attitude qui a retenu mon attention.

**La bienveillance est le sourire de l'âme qui se répand sur le visage**

*Victor Hugo*

Et dans la période d'hiver où le soleil nous manque parfois :

**Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière**

Le jeudi 28 novembre 2024, nous avons eu le plaisir de recevoir le Préfet, M. Jonas Kocher, pour sa visite annuelle.

Cette entrevue permet de s'assurer que nos processus fonctionnent et que nous sommes alignés avec la loi sur les communes.

Notre Préfet a pu constater la qualité et la conformité de notre travail et des documents y relatifs.

Je remercie tout particulièrement notre secrétaire, Madame **Silvana Passaro**, pour le suivi et la préparation des nombreux documents demandés dans le cadre de cette visite.

Je vous annonce que vous allez prochainement recevoir les décomptes de vacations pour l'année 2024. Merci de bien vouloir communiquer à notre Secrétaire s'il y a des oublis et/ ou des erreurs.

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

---

#### **M. le Président**

Vous avez toutes et tous reçu l'ordre du jour de cette séance. Si tel n'est pas le cas, je vous prie de vous manifester.

J'ouvre la discussion sur l'ordre du jour tel que présenté.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion.

Nous pouvons passer au vote.

Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **55 OUI** que l'ordre du jour tel que présenté est accepté.

### **4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 7 novembre 2024**

---

#### **M. le Président**

Vous avez tous reçu ce procès-verbal, celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu sont priés de se manifester.

Avant d'ouvrir la discussion, Mme la Secrétaire relève un oubli. En effet, le filigrane « Pour approbation » a été oublié. De plus, elle prie Mme la Municipale Danièle Petoud de l'excuser. En effet, il faut lire, à la page 6, Mme Danièle Petoud et non Mme Pascale Petoud.

De plus, à la page 17, M. le Conseiller Sage constate une erreur dans son intervention, il s'agit de 250 habitants et non pas 25 sur le domaine de la Vignette.

J'ouvre à présent la discussion sur le contenu du procès-verbal du 7 novembre 2024, en vous rappelant que seules les corrections sur le fond sont relevées ici.

**M. le Conseiller José Birbaum**

A la page 20, il faut lire « en vue de tenter de réduire le nombre d'infractions et pas nombre d'effractions».

**M. le Président**

La parole n'est plus demandée, je clos la discussion.

Nous pouvons passer au vote.

Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est à **avec 53 Oui, 0 NON et 1 Abstention** que le **procès-verbal du 7 novembre 2024 est accepté.**

## **5. Assermentation / élection**

---

**M. le Président**

Conformément à notre ordre du jour, nous avons une élection ce soir pour la nomination à la commission des Finances, suite à la démission de M. le Conseiller Eric Darbellay.

**M. le Conseiller Cédric Sandoz**

Au nom du groupe PLR+ID, je propose la candidature de Mme la Conseillère Frédérique Landry-Reeb.

**M. le Président**

Considérant que nous sommes en présence d'une candidate pour un poste, je vous invite donc à désigner tacitement par acclamation Madame la Conseillère Frédérique Landry-Reeb.

## **6. Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2025**

---

**M. le Président**

A présent, je passe la parole à Monsieur le Conseiller Nader Donzel, rapporteur de la Commission des finances.

**M. le Conseiller Nader Donzel**

Après délibération, c'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le budget 2025 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge tel que présenté.

## M. le Président

Je remercie M. le Conseiller Donzel pour son rapport.

Avec l'arrivée de M. le Conseiller Süess, le nombre de Conseillers et Conseillères passe à 59. La majorité reste à 30.

Avant d'ouvrir la discussion à l'Assemblée, la Municipalité souhaite-elle s'exprimer ?

Ce n'est pas le cas.

J'ouvre à présent la discussion sur ce budget intercommunal.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions de ce budget tel que présenté.

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le budget présenté par les Municipalités des communes de Chavannes-près Renens, de Crissier, d'Ecublens/VD, de Renens et de Saint-Sulpice,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

d'approuver le budget 2025 tel que présenté par les Municipalités ci-dessus mentionnées concernant l'objet :

Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge - Entretien des collecteurs de concentration.

Nous pouvons passer au vote. Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- ⇒ C'est avec **57 OUI** – 0 NON et 0 ABSTENTION que **le Budget 2025 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge est accepté** tel que présenté.

## **7. Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2025**

---

## M. le Président

A présent, je passe la parole à Monsieur le Conseiller Nader Donzel, rapporteur de la Commission des finances.

## M. le Conseiller Nader Donzel

Après délibération, c'est à l'unanimité que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le budget 2025 de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux

usées et de traitement des boues de l'agglomération Lausannoise (STEP) tel que présenté.

**M. le Président**

Je remercie Monsieur le Conseiller Donzel pour son rapport.

La Municipalité souhaite-elle s'exprimer ? Ce n'est pas le cas.

J'ouvre à présent la discussion sur ce budget.

**M. le Conseiller Rémy Enga Luye**

J'aimerais juste signaler une coquille sur la répartition des charges totales nettes qui est suffisamment importante pour que cela figure au PV. Sur le budget 2024, il est écrit « 24'719'029 » alors que nous devrions avoir « 28'284'700 ». Il y a une différence d'environ CHF 4'500'000 et cela a des implications sur le prix du m<sup>3</sup> par habitant. Cela doit être corrigé car cela fait chère de la coquille.

**M. le Président**

La parole n'est plus demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions de ce budget tel que présenté.

**CONCLUSIONS**

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS VD :**

- vu le budget présenté par Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Lausanne-Vidy
- ouï les conclusions du rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DÉCIDE :**

d'approuver le budget 2025 tel que présenté par les Municipalités ci-dessus mentionnées concernant l'objet : Budget de la Station d'Épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'Agglomération lausannoise (STEP).

Nous pouvons passer au vote. Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **54 OUI** - 0 NON et 2 ABSTENTIONS

que le **Budget 2025 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy est accepté.**

**8. Budget de l'entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – Exercice 2025**

---

**M. le Président**

A présent, je passe la parole à Monsieur le Conseiller Nader Donzel, rapporteur de la Commission des finances.

#### **M. le Conseiller Nader Donzel**

Après délibération, c'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le budget 2025 de l'entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » tel que présenté.

#### **M. le Président**

Je remercie Monsieur le Conseiller Donzel pour son rapport.

La Municipalité souhaite-elle s'exprimer ? Ce n'est pas le cas.

J'ouvre à présent la discussion sur ce budget intercommunal.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions de ce budget tel que présenté.

### **CONCLUSIONS**

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS VD :**

- vu le budget présenté par l'Entente intercommunale de Crissier, d'Ecublens/VD et de Saint-Sulpice,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE :**

d'approuver le budget 2025 tel que présenté par l'Entente intercommunale des Municipalités des communes ci-dessus mentionnées concernant l'objet : Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins / VS.

Nous pouvons passer au vote. Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **58 OUI** - 0 NON et 0 ABSTENTIONS

que **le Budget 2025 de la Commission intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – Exercice 2025 est accepté.**

### **9. Budget du Service de défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025**

---

#### **M. le Président**

A présent, je passe la parole à Monsieur le Conseiller Nader Donzel, rapporteur de la Commission des finances.

#### **M. le Conseiller Nader Donzel**

Après délibération, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le budget 2025 du Service de défense incendie et de secours SDIS Chamberonne tel que présenté.

**M. le Président**

Je remercie Monsieur le Conseiller Donzel pour son rapport.

La Municipalité souhaite-elle s'exprimer ? Ce n'est pas le cas.

J'ouvre à présent la discussion sur ce budget.

**M. le Conseiller Gérald Lagrive**

Je suis très étonné au point n°650.3170 du budget. Par rapport au budget 2024, on augmente déjà de CHF 7000. Et par rapport au compte 2023, on double pratiquement la somme à 12 000 francs. Vous n'êtes pas sans le savoir, qu'en 2026, il y aura des nouvelles élections et une nouvelle législature. Je suis très étonné qu'on adapte des budgets pour quelque chose qui va arriver dans 2 ans. Il me semblait qu'un budget était seulement pour l'année suivante.

De ce fait, je refuse ce préavis et j'espère que vous en ferez de même.

**M. le Municipal Jean Cavalli**

Nous avons, effectivement, décider, pour ces festivités de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers en 2027, d'anticiper un montant qui va déjà être engagé par le secrétariat pour organiser cet anniversaire qui ne se fait pas tout seul, vu que ce SDIS souhaite accueillir ces festivités.

Alors, oui, il y aura des élections, mais je ne pense pas que ça va entraîner forcément un changement dans les officiers et membres de notre SDIS qui vont continuer, élections ou pas. Pour l'instant, il n'y a pas de changement prévu du côté des officiers et des membres du SDIS.

Deuxièmement, faire une provision, après analyse avec M. le Boursier, il ne paraît pas être interdit d'étaler ses dépenses sur trois ans. Cela permet d'éviter une forte augmentation durant l'année 2027 sur une dépense particulière.

**M. le Président**

La parole n'est plus demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions de ce budget tel que présenté.

**CONCLUSIONS**

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS VD :**

- vu le budget présenté par le SDIS intercommunal Chamberonne,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DÉCIDE :**

d'approuver le budget 2025 tel que présenté par le SDIS intercommunal Chamberonne.

Nous pouvons passer au vote. Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote.

Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **54 OUI** – 1 NON et 3 ABSTENTIONS

que le **Budget 2025 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025** est accepté.

## **10 : Budget communal – Exercice 2025**

---

### **M. le Président**

Je vous propose de traiter le Budget communal comme suit :

1. La parole est donnée à M. le Conseiller Nader Donzel, rapporteur de la Commission des finances pour la lecture de son rapport.
2. Traitement du Budget dans son ensemble : les comptes de fonctionnement, dicastère par dicastère, section par section, pages **21 à 125**
3. Comptes de fonctionnement par nature, pages **126 à 129**
4. Récapitulation par direction et résultat, pages **19 à 20**
5. Plan des investissements 2024 - 2029, pages bleues, pages **131 à 153**
6. Préambule, pages jaunes, pages **1 à 15**
7. La parole sera donnée aux présidents des groupes politiques dans l'ordre de leur représentation.
8. Ouverture de la discussion, à l'Assemblée, sur l'ensemble du Budget communal 2025
9. Puis la parole sera donnée à M. le Syndic, Christian Maeder.
10. Nous passerons au vote sur le Budget 2025.

Les pages **17 et 18** consacrées au détail des Crédits complémentaires au Budget 2024 ne seront pas discutées, ayant déjà été acceptées par le Conseil du 2 mai 2024.

L'un d'entre vous est-il opposé à cette manière de procéder ? Ce n'est pas le cas, je vous remercie.

Je précise que vous pourrez poser des questions et faire valoir votre droit d'initiative au fur et à mesure des chapitres. Si vous avez une question sur un poste, je vous prierai d'énoncer très clairement le numéro du poste et la page concernée.

1. J'invite tout d'abord M. Nader Donzel, à donner lecture du rapport de la Commission des finances ainsi que les conclusions.

### **M. le Conseiller Nader Donzel**

La Commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises d'octobre à novembre 2024, six rencontres pour être précis. Elle a rencontré tous les membres de la Municipalité ainsi que pratiquement tous les chefs et/ou adjoints des services pour l'examen du budget 2025. Elle remercie toutes les personnes rencontrées pour avoir

répondu à toutes ces questions et remercie, enfin, le Greffe pour avoir coordonné l'agenda de ces rencontres.

Nous aimerions juste relever quelques points essentiels de ce rapport.

Le budget 2025 présente un excédent de charge de 3,9 millions. C'est une amélioration de 1,2 millions par rapport au budget 2024, comme noté en page 2 du préambule. Toujours en page 2, on peut noter que la marge d'autofinancement opérationnel est en amélioration d'environ 1 million. Donc globalement, on a ici un budget qui est équilibré avec des charges qui sont maîtrisées.

Les quelques points que nous voulons relever sont les suivants.

Le premier, c'est l'introduction de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, la NPIV, qui est détaillée à la page 6 du préambule et qui amène à une certaine incertitude. Dans le rapport 2024, la Coffin avait reporté que la NPIV devait amener une amélioration de 1,5 million, dès 2025 par rapport à 2023.

Cependant, comme vous le voyez dans le budget 2025, on retombe avec une prévision qui est pratiquement similaire aux comptes 2023. Il est clair que 1,5 million, n'est un montant exorbitant mais il impacte les finances.

La CoFin a également analysé le plan d'investissement 2025-2029. Il faut préciser que le plan d'investissement est en constante évolution. C'est quelque chose qui est constamment mis à jour. Celui qu'on a eu, c'est une photographie à un instant donné.

Avec ce plan, les durées d'extinction de la dette, sortent complètement du barème historique qu'on a eu jusqu'à maintenant. En tout cas depuis ces huit dernières années où je fais partie de ce Conseil. Cela contraste avec la bienveillance et la prudence que la Municipalité a montré pendant tous ces derniers exercices avec l'utilisation des fonds de la commune.

Il s'agira, pour ces prochaines années, de suivre l'impact de la NPIV et de se concentrer sur les investissements planifiés mais qui sont nécessaires.

A titre personnel, j'aime bien citer la rénovation du bâtiment Mars ou la salle de gym triple qui sont tous les deux à la page 136 du plan des investissements.

Fort de ces quelques remarques, je vais venir directement aux conclusions de ce rapport.

Au vu du plan d'investissements ambitieux de la Commune, la Commission des finances attire l'attention des membres du Conseil sur la nécessité d'une vigilance accrue quant à la marge d'autofinancement dégagée lors des prochains exercices. Elle recommande de n'engager de nouveaux investissements qu'une fois que ces marges d'autofinancement, ainsi que d'éventuels autres moyens de financement, seront fermement établis (notamment concernant l'impact de la NPIV, le relèvement du taux d'imposition ou la vente de foncier communal).

Après délibération, c'est avec l'unanimité que la Commission des Finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le budget 2025 de la Commune d'Ecublens tel que présenté.

## **M. le Président**

Je remercie M. le Conseiller Donzel pour la présentation de son rapport.

2. Nous passons aux comptes de fonctionnement.

*Chapitre 1 – Administration générale, pages 21 à 46.*

### **M. le Conseiller Charles Koller**

J'ai une question à la page 25 pour le compte 111-3650.01 : Promotion économique locale.

En 2024, on avait un budget de 50 000 francs et en 2025, on a un budget de 39 000 francs. J'aurais voulu savoir de la part de la Municipalité ce qui est prévu de faire pour la promotion économique locale en sachant qu'il y a quelques points qui figurent aussi dans le plan climat. J'aurais juste aimé avoir une idée de ce qu'on va faire.

### **M. le Municipal Jean Cavalli**

Nous avons, avec ce compte, procédé à plusieurs invitations de grandes entreprises de la commune. De plus, nous avons entamé, je crois qu'on en avait parlé, une étude assez importante avec la société CBRE qui a reçu un mandat afin d'analyser la réalité économique à Ecublens.

Cette étude est prévue en trois phases ; les deux premières, analyse et diagnostic, sont terminées. Il y aura la troisième phase, l'année prochaine, avec la mise en œuvre de certaines propositions d'amélioration. Nous avons eu des séances très intéressantes avec les deux chefs de cette société qui sont un architecte et un géographe urbaniste. Cette étude nous a coûté un montant important.

Nous avons aussi apporté un soutien à des start-up de l'EPFL.

Nous continuerons, l'année prochaine, cette étude avec CBRE. Il est question maintenant aussi de refaire une réunion des entreprises d'Ecublens comme nous avons fait cela avec LEMO et Afiro dans les années passées. C'est encore en réflexion mais nous sommes en contact avec des entreprises qui souhaiteraient qu'on réorganise une réunion l'année prochaine. Donc les sous prévus vont être dépensés si c'est la question.

### **M. le Conseiller Cédric Sandoz**

J'aimerais revenir sur ce que relève la CoFin. En effet, elle recommande de n'engager aucun investissement qu'une fois que ces marges d'autofinancement ainsi que d'éventuels autres moyens de financement seront fermement établis, notamment concernant l'impact de la NPIV.

Là, on voit qu'on est déficitaire de 1,7 million. Alors, comment cela se fait-il que nous indexions nos salaires de 1,2 alors que la ville de Lausanne l'a indexé à 0,6, récemment ?

Je me demande pourquoi elle est aussi élevée ? D'après mes calculs, nous sommes à 6,5%, alors d'autres villes sont à 4 - 4,5% sur l'indexation depuis l'inflation récente. D'où mon questionnement, pourquoi mettre une indexation à 1,2% ?

### **M. le Syndic**

Lors de l'élaboration du budget, nous avons mis, effectivement, un montant pour le renchérissement calculé sur une base hypothétique de 1,2 %. Il est clair qu'entre-temps, l'indice des prix à la consommation a varié plutôt à la baisse. Ce que nous

allons prendre en compte pour 2025, comme indexation pour les salaires. Il y a une augmentation qui correspond, en fait, à 0,85%. De ce fait, la Municipalité a pris la décision de procéder à la pleine indexation pour les salaires qui sera de 0,85% et non pas de 1,2. Mais au moment où nous avons fait les budgets, l'index était bien plus haut. Et après, en fin d'année, il est redescendu.

Cela sera une bonne nouvelle pour les comptes.

### **M. le Conseiller Cédric Sandoz**

J'ai effectué des recherches sur l'indexation des salaires vaudois pour plusieurs villes romandes.

#### **⇒ Annexe 3**

Comme vous pouvez le voir, j'ai des données antérieures à 2023. Nous avons largement indexé les salaires par rapport à d'autres communes vaudoises. Nous savons que Lausanne sera au même niveau. Même après avoir pris 0,6% cette année, elle est à 5,37% d'augmentation par rapport à l'indice des prix et nous sommes déjà à 6,5%.

Comme vous pouvez le constater, les autres communes sont toutes inférieures. Donc c'est pour ça que je trouve que même si nous descendons à 0,8, nous avons déjà, je pense, bien indexé les salaires, surtout par rapport à nos finances actuelles.

### **M. le Syndic**

Loin de moi l'idée de remettre en doute vos chiffres, mais ils ne me semblent pas tout à fait justes. Vous dites que pour Ecublens on a donné 2, c'était certainement ce qu'on a dû mettre au budget, mais c'est faux, on n'a pas donné 2. Comme pour 2023, je ne sais pas d'où sort ce chiffre 3, mais on n'a pas donné 3.

Quand vous parlez d'antérieure, qu'est-ce que ça veut dire antérieure ? 2022, 2021, 2020, on remonte jusqu'où pour arriver à un total de 6,5 ? Et puis, si je fais le total des chiffres, ça fait 7,5.

D'autre part, je ne comprends pas comment vous pouvez faire ces comparaisons entre les villes avec des points d'interrogations à la place d'une valeur. Je vous répète que pour 2025, ça sera 0,85%. Ce chiffre est calculé sur une base qui est celle de l'IPC. Celui-ci est défini par la Confédération.

### **M. le Conseiller Sebastian Süess**

Je me permets de réagir assez brièvement aux explications de M. Municipal Cavalli quant à la promotion économique. Dans ses propos, il a signalé le soutien des start-ups de l'EPFL. A ce propos, j'ai deux questions.

La première, c'est savoir est-ce que c'est le rôle de la promotion économique de notre commune que de soutenir des start-ups sur le site de l'EPFL ? J'ose émettre des doutes.

Ma deuxième question est de savoir si les moyens investis sont-ils nécessaires à ces entreprises ou est-ce que ces entreprises s'implanteraient sur le site de l'EPFL même sans la contribution de notre commune ?

## **M. le Municipal Jean Cavalli**

J'ai été un peu maladroit quand j'ai dit qu'on soutenait les start-ups. En réalité, on donne une modeste contribution à la fondation EPFL Innovation Park depuis des années. C'est un montant modeste par année qui permet de soutenir un peu la présence de cette fondation sur notre territoire. Mais si vous voulez, on pourra vous faire un historique de la création de cette dépense qui est récurrente depuis longtemps. Cette dernière, figure dans les comptes. Mais cela ne met pas en péril les finances communales. C'est dans le cadre des bonnes relations que nous avons avec les hautes écoles de façon générale ; comme certains prix donnés à l'université pour le meilleur étudiant, etc. C'est un mouvement général qui permet de mettre un peu l'huile dans les rouages avec nos deux grands voisins dans la plaine. Mais si vous le souhaitez, encore une fois, je pourrais vous refaire un historique plus complet.

## **M. le Président**

Nous passons au :

*Chapitre 2 – Finances, pages 47 à 54*

*Chapitre 3 – Domaines et Bâtiments, pages 55 à 73*

*Chapitre 4 – Travaux, pages 73 à 87*

## **M. le Conseiller Nicolas Morel**

J'aimerais intervenir sur la rubrique 421 à la page 77, inspectorat des constructions. C'est une somme au budget qui est relativement faible, il s'agit de 41 300 francs. Néanmoins j'ai deux questions par rapport à cette somme. La première question c'est quelles sont les communes qui participent à cette Commission ou à cet organisme intercommunal ? Est-ce qu'il s'agit du district entier de l'Ouest Lausannois ou seulement de certaines communes ?

Et puis ma deuxième question est un peu plus directe je dirais. Au vu du comportement criminel de certaines entreprises et j'insiste sur certaines entreprises, la somme est-elle suffisante pour assurer un contrôle efficace ? Ne faudrait-il pas l'augmenter ?

Je ne vous présenterai pas d'amendement, aujourd'hui, mais effectivement, c'est une chose à réfléchir en fonction du fonctionnement de cet organisme.

## **M. le Municipal Jean-Louis Radice**

Effectivement, ce point mérite qu'on s'y arrête puisque l'actualité de cette année est tragique. Cela nous rappelle l'effondrement de l'échafaudage sur le chantier de Malley. Alors je ne dirais pas que les entreprises concernées sont criminelles, puisque personne ne souhaite que de tels drames se produisent.

Maintenant, pour ce qui concerne l'inspection des chantiers, il y a un rapport qui figure en annexe à la gestion de la commune.

Vous pouvez avoir accès au rapport 2023 sur le site [www.chavannes.ch](http://www.chavannes.ch). Et là, vous trouverez beaucoup de renseignements sur cet inspectorat des chantiers qui, effectivement, associe plusieurs communes de l'Ouest lausannois. C'est la commune de Chavannes qui gère la répartition financière et tout l'inventaire des chantiers visités. Toutes les communes de l'Ouest sont associées à cet inspectorat des chantiers.

La vérification des constructions selon les permis de construire est effectuée par les services de l'urbanisme qui contrôlent le respect des éléments prévus à la démolition de construction, qui examinent l'implantation des hauteurs, le respect des réglementations communales.

Cependant, le respect des matières utilisées est de la responsabilité des constructeurs, de l'architecte et du maître d'ouvrage. Les services d'urbanisme n'ont pas la compétence de vérifier précisément chaque élément de la construction.

En cas de doute, des expertises peuvent être demandées, mais les problèmes de malfaçon sont avant tout de la responsabilité des maîtres d'ouvrage et non celle des communes. Par ailleurs, différents autres contrôles peuvent être effectués.

Le site vous renseignera sur bien plus d'aspects.

## **M. le Syndic**

J'aimerais compléter les dires de mon collègue. Ce sont bien les communes du district et Jouxens-Mézery. De ce fait, cet organisme est composé de ces 9 communes.

Pour information, ce règlement est cantonal. Celui-ci oblige les municipalités à veiller aux règles qui doivent être suivies sur les chantiers. Ce sont des règles pour protéger le public, les voisins, les gens qui ne sont pas du chantier ou sur chantier.

Tout ce qui concerne les employés, les ouvriers, c'est aux employeurs et à la Suva de le contrôler.

Il est évident que l'inspecteur intercommunal, lors d'un contrôle, se rend compte d'un danger, il interviendra mais ce n'est pas son rôle premier que de veiller à la sécurité.

## **M. le Président**

*Chapitre 5 – Instructions publiques et cultes, pages 87 à 107*

*Chapitre 6 – Police, pages 107 à 111*

*Chapitre 7 – Affaires sociales, pages 111 à 125*

3. Je vous propose de poursuivre avec :

- *les comptes de fonctionnement par nature, soit les pages 126 à 129*

Revenons à la page 19 et 20 pour la :

- *Récapitulation par direction et résultat*

4. Nous allons passer maintenant au :

- *Plan des investissements 2024-2029, pages bleues 131 à 153*

## **M. le Conseiller Charles Koller**

J'aimerais remercier la Commission des finances pour les constats qu'ils ont faits dans leur rapport.

J'ai aussi été dans cette commission et en effet, c'est une photographie du plan d'investissements.

En fait je le vois, comme quand j'étais petit et que je dressais ma liste de Noël. Mes parents venaient vers moi et me disaient que le père Noël ne pouvait pas pouvoir tout m'amener, il n'a pas les moyens. Donc, je priorisais ma liste aux Pères Noël de 1 à 10.

Ma question est de savoir comment la Municipalité va prioriser, par rapport aux prévisions de nos finances, car nous ne pourrons pas tout faire de ce qui est prévu au Plan des investissements. Est-ce que ça va être le premier arrivé, premier servi ? ou est-ce qu'il y a une réflexion qui va être mise en place ou qui est peut-être déjà en place pour dire, cet investissement est prioritaire ?

### **M. le Syndic**

Alors, le Plan d'investissements est juste une photographie, c'est vraiment un plan d'intention qui vous est communiqué, une fois par année, mais que vous ne votez pas. Ce Plan d'investissements donne des indications assez intéressantes sur les priorités qui sont données. En fait, ce Plan d'investissements, il est effectivement pour cinq ans, mais il est constamment modifié pour répondre aux besoins.

D'ailleurs, celui que vous avez là est déjà faux, puisque, avec le renvoi à la Municipalité de la demande de crédit pour l'étude de concours. On a déjà une demi-année, voire peut-être une année de décalage. Après, effectivement, si on fait le total sur les cinq ans, on se dit « Oh là là », il y a beaucoup. Mais je peux aussi dire une autre chose, c'est que tout ne se réalise pas. Ça, c'est aussi quelque chose qu'on vit régulièrement. On fait des investissements, on fait des plans, comme on dit chez nous, on tire des plans sur la comète. Puis en réalité, tout ne va pas se réaliser.

### **Mme la Municipale Danièle Petoud**

Il est vrai que je ne rentre pas dans le financier là, le plan de l'investissement c'est un plan d'attention. Chaque préavis avec lequel l'on vient vers vous, on doit le justifier. Notre service de la bourse, va devoir faire l'analyse financière et venir aussi avec une projection et c'est vous, qui êtes maître d'accepter ou de refuser ou d'amender des préavis.

Si on vient avec un préavis c'est que bien sûr la Municipalité a estimé que c'était un objet qui devait être prioritaire.

### **Mme la Municipale Pascale Manzini**

Le plan d'investissement est comme un inventaire. Vous avez comme ça la vision de ce qu'il y a à faire. C'est important que l'on sache ce qu'il y a à faire dans la commune. Après, comme l'a dit Monsieur le Syndic, ça bouge et les priorités se font en fonction de besoins impératifs. Et puis après, il y a aussi les priorités qui se font en fonction de choix. La politique, ce sont aussi des choix. Il est important d'avoir cet inventaire, même si celui-ci peut changer à tous moments.

### **M. le Président**

5. Nous revenons au :

– *Préambule, pages jaunes 1 à 15*

### **M. le Conseiller Charles Koller**

J'ai une question sur la page 3, en rapport avec les dividendes des SIE. On nous dit dans le préambule, que le conseil d'administration a pris la décision de réduire progressivement le montant de ce dividende afin de disposer de fonds propres pour investir dans la promotion du développement des énergies renouvelables. Dans les comptes 2023, on est à 2,2 millions. Au budget 2024, 1,8 million et au budget 2025, 1,4 million.

Je soutiens tout à fait cette politique d'investir dans le développement durable pour les SIE. Mais quand je vais voir le dernier rapport annuel des SIE, je me pose deux questions. En fait, j'aimerais savoir où on en est sur ces investissements sur le développement durable parce que j'ai de la peine d'aller voir d'un point de vue financier.

La deuxième question, c'est par rapport à l'ECUCAD. Les projections du déploiement du réseau effectué en 2021 annonçaient 20 GWh par an distribués à l'horizon 2030 et 30 GWh à l'horizon 2040, force est de constater que la croissance s'est révélée bien plus rapide.

En fait on aurait déjà dépassé les objectifs de 2040 sur ECUCAD, donc je ne sais pas si on peut me le confirmer.

## **M. le Syndic**

Je vais prendre la casquette d'administrateur de SIE. Danièle pourra me corriger si je raconte des sottises, puisqu'elle siège aussi au conseil d'administration de SIE.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le dividende que SIE versait aux communes, qui était le dividende extraordinaire, a été progressivement réduit de façon à s'arrêter à un moment donné.

Donc, il y a bien des années, Il avait été décidé que le SIE allait rétrocéder aux communes pour qu'elles puissent en faire bon usage. Ceci a été fait pendant un certain nombre d'années et les 4 dernières années, il y a eu une réduction de cette rétrocession pour pouvoir effectivement mettre en application la nouvelle politique du SIE qui tendait à devenir un distributeur de courant électrique, mais aussi un énergéticien complet. Ça veut dire qu'il propose également d'autres prestations telles que l'installation photovoltaïque et les conseils sur les énergies renouvelables.

On a engagé du personnel pour développer ces nouvelles prestations, aussi envers la population. On a fait beaucoup de publicité pour les économies d'énergie. Tout cela représente quand même des montants qui sont plus ou moins importants.

Cette société anonyme, que j'ai le plaisir de présider, a un succès qui est effectivement remarquable, puisque les objectifs ont été largement dépassés.

L'objectif est de raccorder le plus de bâtiments possibles. Pas tant au niveau des maisons individuelles, mais surtout au niveau des bâtiments locatifs.

ECUCAD a pu racheter le réseau de la famille Nussbaumer dans la plaine du Croset. Le raccordement avec la chaufferie à bois de Migros a été fait, il y a maintenant à peu près une année. Donc aujourd'hui, on chauffe avec du bois qui est brûlé à Migros et le réseau se développe.

Vous avez pu voir toutes ces tranchées entre Ecublens et Chavannes. Mais tout cela demande beaucoup d'investissement.

De plus, il y a la future centrale à bois qui est construite par Romande Energie sur le terrain de la Jowa, qui arrive gentiment au bout. Et on aura alors à ce moment-là encore plus de puissance thermique avec du bois recyclé et du bois forestier.

### **M. le Président**

En mon nom et en celui du Conseil, j'adresse tous mes remerciements à M. Nader Donzel et aux membres de la Commission des finances pour la qualité de leur rapport ainsi que pour l'excellent travail accompli dans l'examen des Budgets que nous traitons ce soir.

J'ouvre à présent la discussion sur l'ensemble du Budget communal 2025 aux représentants des groupes politiques.

### **Monsieur le Conseiller Jacky Leimgruber**

Le groupe Forum constate que le budget communal exercice 2025 est sain, approuvé par l'ensemble de la CoFin. Il contient un excédent de charge de 3,846 millions.

Notre groupe relève la volonté et les efforts faits par les différents services, ainsi que le travail de la Municipalité pour maîtriser et limiter les coûts. Nous soulignons l'excellent rapport de la CoFin qui constate et souligne avec sagesse les points d'investissement futurs qui ne sont surtout pas remis en question, car nécessaires au bien-être des sociétés locales et de nos élèves.

En conclusion, le groupe Forum, après avoir procédé à l'examen du budget communal 2025, le soutiendra. Il vous invite à en faire de même.

Tous nos remerciements et félicitations à M. Salzmann. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

### **M. le Conseiller Lorik Hyseni**

Je prends la parole au nom du groupe PSIG pour vous donner un retour sur les discussions que nous avons eues lors de la séance de préparation.

Avant de venir sur le sujet, je souhaite avant tout remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré à collaborer pour la clôture de ce budget. En premier lieu, je souhaite remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale.

En lisant le budget 2025, on a senti une forte volonté de communiquer avec précision sur les divers comptes de fonctionnement et d'investissement, malgré les incertitudes relevées par la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise. Je tenais également à remercier monsieur le Syndic et Mesdames et Messieurs les Municipaux qui ont aussi œuvré à la finalisation de ce budget.

Enfin, le groupe PSIG tient à saluer le travail exemplaire de Claude Salzmann, boursier communal dont la maîtrise, la rigueur et le professionnalisme ont permis de garantir une gestion financière solide et éclairée aux services des différentes municipalités qui sont succédées. Nous l'en remercions.

Notre groupe a également apprécié la qualité et le travail effectué par la Commission des finances. On a senti une volonté de la CoFin de nous prévenir des futurs risques liés aux investissements, mais aussi de la nécessité que ceux-ci représentent pour notre commune.

Les enjeux concernant le futur de notre commune sont colossaux à notre échelle : réchauffement climatique, un nouveau plan d'affectation, de nouvelles classes dans les écoles, des investissements dans le sport, mais aussi dans la culture, avec peut-être une nouvelle salle de spectacle. Ces enjeux-là, ainsi que les investissements ambitieux et nécessaires pour la commune, s'accompagnent de craintes liées à l'autofinancement de la commune.

La CoFin a souligné quatre moyens de financement qu'il faudra garder en tête. Tout d'abord, l'impact de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, le recours à l'emprunt, le relèvement du taux d'imposition ou encore la vente de foncier communal. Aussi, le groupe PSIG sera particulièrement attentif aux futures modalités de ces financements ainsi qu'à leur impact pour la commune et ses habitants.

Pour ce qui est du budget 2025, le groupe PSIG soutiendra majoritairement le budget 2025 tel que présenté et vous invite à faire de même.

### **M. le Conseiller Cédric Sandoz**

La nouvelle péréquation cantonale ne joue pas en notre faveur et les investissements semblent pharaoniques.

Je remercie toutefois les Municipaux pour leur explication durant cette séance. Je remercie toutes les personnes ayant travaillé sur l'élaboration de ce budget. Par ailleurs, je remercie aussi tous les membres du Conseil communal qui nous ont éclairés et qui nous ont donné leur avis et conseils durant toutes ces commissions.

De plus, je souhaite remercier M. Salzmann pour ses rapports et je lui souhaite un beau départ dans sa nouvelle retraite.

Enfin, en conclusion, le groupe PLR plus ID soutiendra ce budget, mais bien sûr avec des questionnements sur nos investissements.

### **M. le Conseiller Diego Rindisbacher**

J'aimerais commencer par remercier la Commission des finances pour la qualité de son rapport et particulièrement la qualité de la partie préambule de ce rapport qui a été soulevé par les membres du groupe Les Vert.e.s.

Nos remerciements vont également en direction de notre boursier, M. Salzmann, pour sa disponibilité et sa capacité à vulgariser pour nous, pauvres mortels, la subtilité du monde financier.

Concernant le budget, le groupe des Verts vous invite à le soutenir comme nous le ferons de notre côté.

### **M. le Conseiller Jean-Claude Merminod**

C'est au nom du groupe UDC et aussi en tant que membre de la Commission des Finances que je tiens à remercier toute la Municipalité, Monsieur Salzmann, ainsi que les services et les personnes qui ont œuvré à l'élaboration de ce budget 2025.

Je peux vous affirmer que c'est un immense travail qui a été effectué.

Le groupe EDC restera attentif aux plans d'investissement ambitieux de la Commune, aux nouveaux investissements et aux marges d'autofinancement.

Nous vous demandons de bien vouloir soutenir ce budget 2025 tel que présenté.

## **M. le Président**

J'ouvre maintenant la discussion sur l'ensemble du Budget communal 2025 à toute l'Assemblée.

## **M. le Conseiller Charles Koller**

J'avais une question à la Municipalité concernant le plan climat.

On a un point d'action, qui est le 1.4.1, à savoir, mettre en place une gouvernance transversale pour le suivi de la mise en œuvre du plan climat. Donc, on a voté ce plan climat en 2023, là on a une année complète de recul. Je fais référence aussi à ce qui est marqué sous le chapitre gouvernance en page septante du plan climat. L'avancement dans la mise en œuvre du plan climat sera documenté chaque année dans un rapport publié par le SBED afin de permettre à tout le monde de suivre l'implémentation du plan climat. Tous les quatre ans, un bilan complet de la mise en œuvre sera établi. Les progrès réalisés grâce au plan climat seront monitorés autour de trois axes : la réduction des émissions, directes, indirectes, réelles, les efforts entrepris pour aider les autres à réduire les émissions, les émissions négatives sur le territoire ou via l'achat de crédit.

Voici ma question : est-ce que dans le cadre du 1<sup>er</sup> semestre 2025, on pourrait s'attendre à un rapport ? ou une information par rapport au plan climat que ce soit à la population ou directement au Conseil communal ?

## **Mme la Municipale Danièle Petoud**

Il est vrai qu'on s'était engagé à vous faire un rapport. Je parle presque chaque semaine avec mon secteur durabilité sur comment on va présenter, de comment on va faire, quelles sont les pistes, qu'est-ce qu'on présente, qu'est-ce qu'on explique, ...

La semaine dernière, on a commencé à voir la piste de comment on pourrait vous présenter un rapport qui a du sens, qui vous montre tout ce qui est fait au sein des services, toutes les actions, toutes les relations qu'on a avec le canton, avec l'Université, avec l'EPFL et avec les entreprises de la commune. Il y a beaucoup de choses.

Donc notre piste, maintenant, est d'élaborer ce rapport qui sera soumis au Bureau et ainsi le Bureau décidera comment on vous présentera cela.

Est-ce qu'il faudrait une Commission ? quelqu'un qui l'étudie ? est-ce que c'est un point mis à l'ordre du jour ?

Je ne peux pas vous donner une date précise, mais je peux m'engager en disant qu'il y aura quelque chose au premier semestre 2025.

## **M. le Conseiller Charles Koller**

J'ai une dernière question à la Municipalité sur le budget.

La RTS arrivera en 2025 sur le territoire de Lausanne-Ecublens, comme annoncé sur leur site. Donc sur ça, c'est une bonne chose.

Au vu du nombre de personnes qui va transiter sur la commune, je voulais savoir s'il était prévu par la Municipalité d'entreprendre des actions particulières pour faire face à cela. Est-ce qu'elle a déjà rencontré la RTS ? ou est-ce qu'elle a prévu de le faire,

pour créer cette cohésion, cet échange, qui semble être, en tout cas, une volonté de la RTS par rapport à ce qu'ils nous ont communiqué lors de notre visite au printemps ?

### **M. le Syndic**

Oui, les relations avec la RTS sont excellentes. On ne se voit pas tout le temps, il faut être clair. Nous avons eu de nombreux contacts dans le cadre de l'enquête publique, dans un premier temps, dans le cadre, ensuite, du permis de construire et de la construction qui est en train de se faire.

Ces contacts, on va bien sûr les garder précieusement. Nous allons, certainement avoir de leurs nouvelles quand ils arriveront au bout des travaux, pour l'inauguration et à chaque fois, on essaiera de proposer notre appui, notre service pour que l'intégration de ces gens qui vont venir travailler principalement sur Ecublens soit la meilleure possible.

Alors, c'est peut-être un peu excentré, mais on essaiera de faire la promotion économique locale de nos commerces de proximité.

Et puis, il est vrai que ces travailleurs pourraient aussi développer peut-être leurs activités sociales sur la commune. On fera le nécessaire pour être attractif. Après, on ne pourra pas non plus les obliger à venir manger ou faire un tour au centre de la ville d'Ecublens.

Et puis, au niveau circulation, on ne se fait pas trop de soucis. Moi, je ne m'en fais pas du tout. Cela représente environ 700 personnes qui vont venir travailler à des horaires totalement différents les uns des autres. J'ose espérer qu'il n'y aura pas d'embouteillage sur la route cantonale.

### **M. le Président**

La parole n'étant plus sollicitée, la discussion est close. Je passe la parole à M. le Syndic.

### **M. le Syndic**

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour la qualité des débats et le travail... je le dirai encore après, le travail important de la Commission des finances par rapport à la préparation de cette soirée, de ce budget, et également la préparation dans les groupes.

C'est toujours comme ça, en général, que les choses se passent le mieux. Effectivement, par une bonne préparation préalable, les questions qui sont posées au sein des groupes, au sein de leurs propres séances, sont souvent déterminantes pour que la soirée se passe le mieux possible et le plus rapidement possible, puisqu'on mange après.

Je voulais juste dire que pour moi, tout est dans la page 1 par rapport à ce que je veux vous dire. C'est effectivement que les perspectives sont bonnes. Les finances sont saines.

C'est vrai que la nouvelle péréquation, on l'espérait meilleure, mais ce n'est pas tant la péréquation qui n'est pas bonne, c'est plutôt l'augmentation des charges liées à la facture sociale. Et c'est là qu'on prend 4 millions de différence. Parce que si on regarde la péréquation entre communes elles-mêmes, elle nous est favorable. Mais c'était sans

compter l'augmentation de près de 4 millions de notre participation aux charges sociales. Et ça, on ne peut rien y faire. La péréquation non plus peut rien y faire.

Donc si on prend le global, effectivement, on s'y retrouve. A la page, 6, si vous regardez le solde net des péréquations, c'est assez cocasse, mais si vous regardez les comptes 2023, on était net à 3 648 000, si on veut, d'argent à déboursier. Ça nous était négatif.

Maintenant, si vous regardez le budget qu'on a construit avec les informations que l'on a eues, il nous est toujours négatif de 3'749 000. Donc en fait, ce n'est pas une aggravation, puisqu'en 23 on avait déjà 3 600 000. C'est joliment stable, en fait. Voilà ce qu'il faut retenir. Ce tableau-là est assez intéressant.

## **M. le Président**

Je vous relis les conclusions du Budget communal 2025 tel que présenté :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le budget présenté par la Municipalité ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DÉCIDE D'ADOPTER :**

le budget de fonctionnement de la Commune d'Ecublens pour l'exercice 2025,

### **PREND ACTE :**

du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2024 à 2029.

Nous pouvons passer au vote. Je remercie les Scrutateurs de lancer le vote. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec 58 **OUI** - 0 **NON** et 2 **ABSTENTIONS**

que le **Budget communal – exercice 2025 tel que présenté est accepté.**

## **11. Droit d'initiative**

---

### **M. le Président**

Nous passons au chapitre : Droit d'initiative.

### **M. le Conseiller Naser Iseni**

J'aimerais demander à notre Président de mettre, à l'ordre du jour du prochain Conseil communal, un postulat portant le titre : « Demande d'études pour l'éclairage optimisé des terrains de sport du Pontet ».

En effet, j'ai constaté que l'utilisation de ces terrains de sport, à côté de la piscine de Ecublens qui était péjorée à la tombée de la nuit, et que les utilisateurs devaient arrêter leur activité par manque de lumière, surtout pendant la période hivernale.

L'objet de mon postulat porte sur l'opportunité de réaliser une étude pour un éclairage optimisé de ces terrains.

Je me réjouis de pouvoir développer ces éléments et d'en débattre avec vous tous lorsque je développerai ce postulat lors de notre prochaine séance.

⇒ **Annexe 4**

#### **M. le Président**

Pour pouvoir déposer un postulat, il faut 5 personnes qui vous soutiennent. Je m'adresse à l'Assemblée. Qui soutient celui-ci ?

Nous avons atteint le quota. Le développement du postulat sera mis à l'ordre du jour.

#### **M. le Conseiller Charles Koller**

J'annonce aussi le dépôt d'un postulat pour le prochain conseil. Il aura le titre suivant : « Comment la Commune peut-elle accompagner et promouvoir les acteurs économiques et associatifs dans leur transition écologique, tout en renforçant sa promotion économique locale ? (Référence : Action 5.1 du plan d'actions - Plan climat communal) ».

⇒ **Annexe 5**

#### **M. le Président**

Pour pouvoir déposer un postulat, il faut 5 personnes qui vous soutiennent. Je m'adresse à l'Assemblée. Qui soutient celui-ci ?

Nous avons atteint le quota. Le développement du postulat sera mis à l'ordre du jour.

#### **M. le Conseiller Daniel Sage**

Au dernier Conseil communal, j'étais intervenu sur les chantiers au chemin des Clos. Donc je me demandais, par rapport à la sécurisation de ce chemin, il y a des engins, des gros camions qui traversent, qui sont sur la même route que les piétons, y compris de jeunes élèves.

Je me demandais s'il y avait quelque chose qui pouvait quand même être entrepris sur ce chemin pour la sécurité de tous.

#### **M. le Municipal Jean Cavalli**

Effectivement, ce quartier tranquille est un peu dérangé maintenant par ce gros chantier qui a lieu un peu plus loin, à la Vignette, et je peux comprendre que ça ne soit pas très satisfaisant. Néanmoins, suite à une intervention, j'ai demandé à la police d'Ecublens, puisqu'on a la chance d'avoir un poste à 500 mètres des lieux.

Un agent s'est délégué sur place pour discuter avec les entreprises et il semblerait qu'effectivement, il y ait eu une période avec un peu de débordement mais qui serait, maintenant rentré dans l'ordre.

Je ne suis pas sur place tous les jours pour voir ce qui s'y passe mais du côté de la police on est intervenu.

Après, en amont il y a eu la délivrance d'un permis de construire. Je suis navré de dire qu'un permis de construire, c'est quelquefois un permis de nuisance, malheureusement, parce qu'on ne construit pas un quartier important sans camion. Ces nuisances sont inhérentes à un chantier. Un chantier, c'est désagréable.

Je peux vous assurer que la police est alertée et surveille ce qui se passe.

### **M. le Municipal Jean-Louis Radice**

Je me suis rendu hier sur le chantier et ai rencontré le promoteur pour constater différents éléments et dispositions prises par les responsables de la direction du chantier.

La piste d'accès au chantier a été élargie. Une place réservée au rebroussement des véhicules a été installée. Au bas de cette piste, il y a une place de lavage a été installée pour nettoyer les roues des camions à la sortie du chantier avant qu'ils se retrouvent sur le chemin des Clos pour éviter de salir le moins possible la chaussée.

Les chauffeurs ont reçu pour consigne de ne pas excéder une vitesse de 20 km à l'heure à l'approche du chantier. La direction menant au chantier a aussi été invertie par la PolOuest qui ne fera aucun cadeau.

On peut ajouter aussi que la terre végétale qui a été stockée sur une parcelle en zone de petite densité a été recouverte de semis de blé d'automne.

Le long du chantier, différents conteneurs ont été installés. Certains sont utilisés pour ceux des services de l'archéologie. Un autre est destiné à accueillir les séances de chantier.

On va dire que les responsables du chantier mettent tout en œuvre pour perturber le moins possible la paisibilité du quartier et la sécurité des piétons. Pour le reste, comme je l'avais déjà précisé lors du Conseil communal précédent, si des personnes constatent des irrégularités ou des éléments qui méritent d'être dénoncés, qu'ils le fassent.

Comme l'a précisé M. Cavalli, il n'y a pas de chantier sans nuisance.

### **Mme la Conseillère Silvana Passaro**

J'aimerais émettre un vœu ce soir. Ce soir, je me fais la porte-parole des enseignants des collèges de la Coquerellaz, du Croset et du Croset-Parc.

Nous, les enseignants, aimons faire de la cuisine. Entre parenthèses, il faut savoir que la cuisine fait partie de notre programme scolaire. Alors, quoi de mieux que de faire des biscuits de Noël ou du pain d'épices avec nos loulous à l'approche de Noël ?

Pour contextualiser, jusqu'à présent nous cuisinions dans nos classes et nous faisons cuire nos gourmandises dans le four qui se trouve dans le réfectoire de chaque bâtiment.

Or, je ne vous dis pas qu'elle a été notre surprise quand nous avons appris que nous n'avions plus le droit d'utiliser ces fours car ils sont professionnels. Entre parenthèses, il faut savoir que ces fours ne sont pas utilisés, vu que les repas sont livrés pour nos petits mangeurs du midi. De ce fait, j'émet le vœu suivant, nous souhaitons pouvoir continuer à faire de la cuisine avec nos élèves, mais pour bien le faire, nous devons pouvoir utiliser ces fours.

⇒ **Annexe 6**

## **M. le Syndic**

La Municipalité n'est pas au courant et nous allons tirer cela au clair et va tenter de régler le problème avant Noël.

## **M. le Conseiller Gabriel Delabays**

Je me permets de revenir sur la conférence qui a eu lieu le 20 novembre dernier sur le PALM 2025, qui a entamé une consultation publique.

Nous avons appris, lors de cette consultation, un certain nombre de mesures qui étaient incluses dans le PALM 2025, le projet d'agglomération Lausanne-Morges 5e génération. Puis aussi d'autres mesures qui étaient classées dans 3 degrés A, B et C, en fonction du degré de maturité des mesures, pour les prochaines éditions de ce PALM.

On a appris aussi que toute la résolution des problématiques liées au métro notamment pour le carrefour de la Cerisaie et les autres carrefours qui sont problématiques, étaient reléguée aux calendes grecques en catégorie C et qu'elle ne serait pas réalisée avant 2036. Pour rappel, cette problématique avait été débattue devant le Conseil communal et une pétition avait été faite à Ecublens qui avait été relayée jusqu'au Grand Conseil.

J'aimerais savoir si la Municipalité a plus d'informations par rapport à ça et connaître la position de cette dernière.

## **M. le Syndic**

Je suis allé à plusieurs séances accompagné de M. le Municipal Radice et des syndics de Renens et de Chavannes.

Nous avons, effectivement, été aussi très déçus de cette prise de position. Le Conseil d'Etat a visiblement dû prendre des décisions. Mme Gorrite, dans un communiqué, a dit que le projet n'est pas mûr. Alors, qu'est-ce que ça veut dire, le projet n'est pas mûr ? Pour nous, il a été suffisamment et longuement étudié. Mais pour l'instant, on n'a pas encore reçu de position écrite officielle du canton.

## **M. le Municipal Jean-Louis Radice**

Effectivement, cela fait 4 ou 5 ans que l'on étudie de comment contourner la problématique du M1 face à certains carrefours.

L'évolution de ce M1 devait s'inscrire comme mesure phare du PALM de cinquième génération qui sera déposé dans le courant de l'année prochaine, du mois de mars. Très récemment, on a appris que l'évolution de ce M1 était décalée au PALM de 6e génération avec un horizon qui est retardé de plusieurs années.

Evidemment, cela n'a pas plu aux communes territoriales qui accueillent ce M1, en particulier Chavannes, Renens et Ecublens.

Vous aurez l'occasion, dans le cadre d'une rencontre entre le Conseil communal et une délégation de l'entreprise des TL qui se tiendra normalement dans les premiers Conseils communaux de l'année prochaine, février-mars à définir encore, de revenir plus précisément sur ce point, parce qu'effectivement c'est un point d'attention qui interroge aussi les TL pour le fonctionnement de ce M1 qui effectivement déborde et ne peut plus assumer correctement l'accueil des usagers à certaines heures de la journée.

La grosse difficulté c'est de faire fonctionner le M1, pendant qu'il sera en travaux, mais aujourd'hui ces travaux sont remis à un horizon plus lointain. Pourquoi ? Parce que le M2 et le M3 qui n'existent toujours pas repassent devant le M1 en quelque sorte. Donc c'est clair que cela ne plaît pas du tout aux autorités communales, mais c'est le souci du Canton, du Conseil d'Etat, je ne peux pas m'exprimer à sa place.

### **Mme la Municipale Pascale Manzini**

Je vais pouvoir répondre à Mme Passaro. Je pense savoir pourquoi il n'est pas possible d'aller faire des petits gâteaux dans les cuisines de l'accueil parascolaires et des cantines qui sont des cuisines professionnelles.

En fait, nous sommes soumis au contrôle de l'OFCO, service de la consommation. Une de ses missions est de contrôler que les denrées alimentaires et les objets usuels ne mettent pas en danger la santé du consommateur.

Ils débarquent assez facilement dans nos structures. Les normes sont de plus en plus complexes et font que les petites choses bon enfant qu'on aimait bien faire avant cela devient difficile.

Cependant, je m'engage à essayer de trouver une solution. Je sais qu'au Croset-Parc, il y avait une petite cuisine.

Voilà, mais on pourrait trouver des petites solutions pour faire les choses sans être dans un système professionnel, parce que là où on accueille les enfants, on est vraiment soumis à des normes qui sont drastiques.

## **12. Communications municipales écrites et orales**

---

### **M. le Président**

J'ouvre la discussion sur les communications municipales écrites :

- 1. Renouvellement du label cyber-safe.ch**
- 2. Centre socioculturel – Etude fermeture de la terrasse du 6ème étage – Adjudication au physicien du bâtiment et protection incendie...**
- 3. Ecole de musique d'Ecublens – Comptes 2023-2024 déficitaires**
- 4. Réfection du terrain de football B du Croset : adjudication du mandat d'études de prestations pédologiques**
- 5. Association Théâtre et jeune public de l'Ouest lausannois Zigzag – Signature d'un accord de collaboration avec les Communes du District**

Pour terminer, la Municipalité souhaite-t-elle prendre la parole pour des communications orales ?

### **M. le Municipal Jean Cavalli**

Lors du dernier Conseil, M. le Conseiller Birbaum a posé deux questions que je vous rappelle brièvement.

M. Birbaum nous a parlé des facturations de services à des tiers par la police de l'Ouest et a relevé que la POL ne facture que 1 000 francs forfaitaires pour le premier jour pour la sécurité fournie à la Vaudoise Arena, puis 400 francs pour le deuxième jour, etc.

M. Birbaum considérait qu'il s'agissait d'une aide financière à la Vaudoise Arena, dont bénéficie la commune de Lausanne.

Ensuite, vous demandiez, M. Birbaum, si j'étais au courant, puisque la question m'est adressée directement. Bien entendu que j'étais au courant, voire d'accord avec cette manière de procéder. M. Birbaum voulait aussi savoir si la Municipalité était informée et si elle avait donné son accord, et si oui, il demandait, encore, jusqu'à quand la Municipalité entend-elle soutenir ce financement indirect complémentaire au subventionnement contractuel de la Vaudoise Arena.

M. Birbaum, je vous rappelle que ces compétences ont été cédées à l'association de sécurité de l'Ouest Lausannois. Une fois que ces compétences sont cédées à la POL, ce n'est plus la commune, elle-même, qui peut les exercer, mais le Conseil intercommunal, composé de représentants des 8 communes, ainsi que par un comité de direction de 8 personnes qui proviennent des 8 communes de l'Ouest Lausannois.

Le comité de direction de la POL traite une multitude de décisions qui ne remontent pas à chaque municipalité sauf pour des cas absolument essentiels pour le système. Mais le cas mentionné de l'Arena, avec ce que vous appelez un soutien, n'est pas remonté dans les municipalités puisqu'il y a une certaine autonomie dans le cadre des travaux du comité de direction de la Pol.

Maintenant comment ça s'est passé concrètement ? Un dirigeant de l'Arena est venu nous trouver en nous disant que si nous avions des tarifs trop chers, cela risquait de remettre en question certaines activités de l'ARENA au profit d'autres lieux comme Genève ou ailleurs.

Je vous rappelle, qu'il y avait des grands concerts à Lausanne, à La Pontaise, comme le concert de Michael Jackson, par exemple, qui n'ont plus eu lieu, puisque Lausanne n'était pas suffisamment accueillante pour ses organisations.

On peut encore discuter du tarif appliqué, mais pour l'instant, c'est ce qui a été décidé. Il ne me paraît pas que ce soit une question qui doit être débattue au sein de la Municipalité d'Ecublens et encore moins au sein de ce Conseil communal, bien que je sois prêt à vous fournir tous les renseignements que vous voulez dans la mesure des informations que j'ai.

Pour le deuxième point, vous êtes revenu sur les amendes au Tir-Fédéral, en relevant qu'il y a eu 7000 amendes, sur un tronçon à 50 km/h avec une période d'adaptation dépassée.

Vous nous demandiez si on va maintenir cette limitation et si on ne pouvait pas avoir une signalisation plus claire pour attirer l'attention des automobilistes sur la limite.

Vous nous demandiez aussi quelle avait été la motivation de la Municipalité de baisser, sur ce court trajet, la vitesse à 50 km/h. Et d'autres questions auxquelles je vais répondre indirectement.

Je vous rappelle qu'il y a eu un vœu déposé au Conseil communal en 2018 demandant que la vitesse soit limitée à 50 km/h sur le Tir-Fédéral.

Cette demande a été remontée au Canton, à la DGMR. Ce dernier n'a pas accepté que tout le Tir-Fédéral soit à 50 km/h, car un tel tronçon, peut se faire à 60 km/h, alors que proche d'un carrefour, on peut faire du 50, ce qui n'est pas très confortable, et qui crée une irrégularité dans la vitesse, je vous le concède. Mais enfin, la mesure à 50 km/h en localité n'a pas été admise par l'autorité supérieure.

La Municipalité s'est pliée et la signalisation a été mise en place. La signalisation, quant à elle, répond à des critères légaux et d'ordonnances fédérales que la Municipalité d'Ecublens ne peut pas modifier.

On ne peut pas mettre des panneaux « Attention, limitez votre vitesse » ou faire des marquages au sol en zone 50. On peut le faire en zone 30 de jour.

Tout cela est soumis à une réglementation. Or, pour ces zones 50-60, ce qui est fait, ici, au Tir-Fédéral, est fait selon les prescriptions applicables. Donc, par conséquent, si des automobilistes ne respectent pas la réglementation, ils reçoivent des amendes.

Au vu des nouvelles constructions, le long du Tir-Fédéral, la vitesse tendra, plutôt, vers le 50 Km/h, comme me le suggère, ma voisine, Mme Manzini.

Cela étant, encore une fois, je vous invite, et bien que je sois, comme mes collègues, disposé à répondre à vos questions, je vous invite à intervenir dans ce cadre auquel vous êtes associés.

### **Mme la Municipale Sylvie Pittet Blanchette**

Sur la table qui se trouve près de la porte, nous avons déposé un certain nombre de flyers, notamment par rapport aux fenêtres de l'Avent et par rapport à ce que vous pouvez pratiquer comme sport pendant l'hiver.

De plus, nous avons la chance d'accueillir à Ecublens, dans le collège d'Epenex, le centre d'enseignement professionnel de Vevey. Celui-ci, restera chez nous pendant les travaux de rénovations de leur bâtiment, à savoir quelques années. Il y a notamment l'école de photographie et elle organise, demain, des portes ouvertes de 14h à 20h, et vous êtes invités à y décorer un koi nobori, un poisson qui pourra ensuite voler au-dessus d'Epenex. A partir de 18h00, il y aura des boissons chaudes.

Pour moi c'était important de vous inviter à cette journée portes ouvertes parce que c'est intéressant de voir ce que l'école de photographie vient faire chez nous et comment elle occupe nos locaux.

### **M. le Conseiller José Birbaum**

Je ne peux pas laisser dire ce que j'ai entendu tout à l'heure de M. le Municipal Cavalli sans réagir.

Tout d'abord, j'attire l'attention de M. le Président que lors d'une interpellation, en principe, il doit y avoir l'ouverture de la discussion, à ma connaissance, parce qu'il y a la possibilité aussi de déposer une résolution, donc il faut qu'il y ait une ouverture de discussion.

C'est la deuxième fois que je dépose une interpellation, je constate que c'est la deuxième fois que la Municipalité répond à l'improviste, verbalement, sans un rapport préparé. Et pour la deuxième fois, j'ai le droit à, une réponse extrêmement sommaire de M. Cavalli, sur mon interpellation.

Je reviendrai sur le fond, malheureusement, parce que l'avantage d'une réponse écrite c'est qu'elle peut être posée, on voit ce qui est écrit, puis on peut s'y préparer, puis on peut répondre correctement et vérifier les choses.

Tel n'est pas le cas, je ne sais pas si c'est un dessein qu'on fait ça de cette manière, j'ose espérer que non.

Quant à l'aspect formel de l'association intercommunale de la police lausannoise, je conteste absolument les propos de monsieur Cavalli.

Evidemment que si on veut intervenir dans une association intercommunale, il y a toutes les voies, puis la procédure, et Dieu sait si je la connais, je suis membre de cette association depuis un certain temps.

Cependant, lorsque l'on biaise, un système de financement, de subventionnement tel qu'il était prévu par le législatif, là, je pense que cela concerne ce Conseil, parce que ce Conseil vote des charges qui sont de la police de l'Ouest Lausannois et quand ce sont des charges qui, en principe, devraient être supportées par la ville de Lausanne, parce que c'est elle qui pilote ça, et puis qu'elles soient facturées aux autres communes de l'Ouest Lausanne, et bien ce n'est pas neutre. Et là je pense qu'on a le droit de savoir si notre Municipalité se préoccupe de ce genre de choses, ou que respectivement le Municipal délégué se préoccupe de ce genre de choses, ou pas. Parce que je pense, quand même, que quand on prend en charge les coûts de la police lausannoise, qui sont des montants considérables, on croit que tout se fait nécessairement dans les règles de l'ordre et que nos conventions de subventionnement sont respectées.

Je reviendrai peut-être sur le fond, parce qu'il y a d'autres points qui ont été développés, mais je ne peux pas à l'improviste, comme ça, contredire éventuellement les points.

#### **M. le Conseiller Michele Mossi**

Je me dois aussi, de réagir aux propos, de tout à l'heure, de Monsieur Cavalli.

Je suis très, très surpris qu'un vœu simple fait par un membre de ce Conseil communal soit considéré comme une volonté de la majorité de celui-ci.

Donc, si je comprends bien, il y a eu un vœu pour le passage à 50 km/h mais il n'y a pas du tout eu de discussion et de vote pour connaître l'avis de ce Conseil, on passe d'office à 50 km/h ? Alors, j'é mets le vœu de supprimer cette réduction de vitesse à 50 km/h et de repasser à 60.

On va bien voir si cela va être traité de la même façon.

#### **M. le Conseiller Sebastian Süess**

Alors, j'aimerais émettre le contre-vœu, à savoir, repasser à 50km/h.

### **13. Divers**

---

## **M. le Président**

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

## **Mme la Conseillère Belyse Nahimana**

Je tiens à prendre ce moment pour exprimer ma gratitude au Président du Conseil, M. Bernard Cottier, pour le choix du traiteur, qui est Alter Start Food.

En fait, pour celles et ceux qui ne le savent pas, c'est un programme qui forme et met en lumière les chefs micro-entrepreneurs issus de la migration en Suisse romande. Ceci leur permet de sortir de la précarité et de pouvoir se reconstruire dignement.

Donc ce soir, nous allons non seulement voyager à travers les saveurs du monde, mais nous contribuerons, aussi, à élever et à soutenir la diversité qui est la grande richesse de notre chère Suisse.

Pour notre commune, c'est important et c'est un geste fort et je tenais à vous remercier. Donc je me réjouis de déguster les plats et je vous souhaite bon appétit.

## **M. le Président**

Comme vient de le dévoiler Mme Nahimana, nous allons déguster des manières, je dirais, d'apprêter, puisque tous les produits sont principalement d'origine suisse. Mais on voyagera en entrée avec l'Argentine, le Pérou et le Mexique pour continuer au plat principal en Afghanistan et au Sri Lanka. Je n'ai pas la provenance des desserts, mais je pense qu'effectivement, on aura un joli voyage.

## **Mme la Conseillère Silvana Passaro**

Je tenais à remercier les employés communaux pour la mise en place des décorations lumineuses de Noël.

Notre commune est belle ainsi parée de toutes ses lumières et plus particulièrement, la rue du Villars, qui, grâce à l'ingéniosité des employés de notre commune, est devenue notre Champs-Élysées ecublanaise.

## **M. le Conseiller Aitor Ibarrola**

La soirée est au vœu. Et puis, bientôt, ce seront les vœux de Noël, etc.

J'en avais fait un à l'époque et c'était notamment que la liste des motions, postulats, interpellations, questions et vœux en suspens, soit mise à jour.

J'aimerais remercier ici le bureau, sa Secrétaire et tous les gens qui ont contribué à mettre à jour puisque j'ai pu découvrir avec plaisir que l'état au 10 octobre de cette liste figure sur notre site.

## **Mme la Conseillère Silvana Passaro**

Je voulais juste vous rappeler que le week-end prochain, ici même, il y aura le marché de Noël de la Jeunesse d'Ecublens. Ce sera la première fois qu'il se fera à l'intérieur.

Donc venez nombreux, il y a de la restauration, il y aura des artisans au nombre de 25, je crois. Donc n'hésitez pas.

## 14. Allocution de M. le Syndic, Christian Maeder

---

Monsieur le Président du Conseil communal, chers collègues Municipales et Municipaux, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux, nous voici arrivés au terme de cette année 2024, riche en émotions et source de multiples satisfactions.

Nous pouvons être heureux d'avoir le privilège d'habiter un pays, une région, un canton et aussi une commune où la qualité de vie est particulièrement élevée, eu égard au drame qui secouent chaque jour de nombreuses contrées, qu'elles soient proches ou plus lointaines. Les guerres, les événements naturels majeurs, tout comme la folie terroriste, nous ont épargnés. Cet état de fait, nous permet d'envisager le futur avec sérénité et confiance.

Je tiens sincèrement à vous remercier pour la confiance que vous avez témoignée à la Municipalité en soutenant les différents préavis qui vous ont été soumis. A l'image des années précédentes, les débats ont été courtois et pour la majeure partie des cas, empreints de respect mutuel. Mes collègues de la Municipalité et moi-même sommes heureux de pouvoir compter sur un Conseil communal attentif et intéressé à l'amélioration des conditions de vie de sa population.

L'année qui se termine n'aura pas vu de grands projets se concrétiser. Le chantier de surélévation du bâtiment Mars au collège du Pontet avance bien et les élèves ont pu prendre leurs nouveaux quartiers dans une série de conteneurs modernes et parfaitement adaptés à l'enseignement.

Lors du dernier conseil, vous avez accepté à l'unanimité notre participation à la fondation et au financement du Théâtre Kleber-Méleau pour les années 2025 à 2028, ce qui démontre clairement votre soutien à cette structure culturelle dont le rayonnement dépasse les limites de la commune voisine de Renens.

J'espère que le repas que nous partagerons à l'issue de cette séance, sera l'occasion d'échanges et de partage. Je souhaite que ce moment qui nous est offert fasse vivre cette volonté commune qui nous réunit, et que le dialogue mène à l'écoute et à la compréhension.

Je ne terminerai pas cette allocution sans remercier aussi les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale qui assurent un travail de grande qualité au bénéfice de la population.

En cette période de l'Avent, mes collègues de la Municipalité, que je remercie également pour leur parfaite collaboration, et moi-même, vous présentons, nos meilleurs vœux pour que cette nouvelle année qui approche vous apporte du bonheur, de la joie avec ceux qui vous sont chers, mais surtout une bonne santé !

*\*\*\* Applaudissements de l'Assemblée\*\*\**

Si vous le permettez, M. le Président, j'aimerais enchaîner avec un petit mot adressé à notre Boursier, M. Salzmann.

*M. le Syndic commence son discours en décrivant certains moments de la vie privée de M. Salzmann.*

*Et il poursuit en ces termes...*

Le 1er avril 1985, M. Salzmann rejoint la Commission d'impôt du district de Morges où il occupera la fonction de taxateur des personnes physiques et des sociétés simples. Il y reste jusqu'en octobre 1987 pour ensuite s'engager auprès de l'Office fiduciaire de la Chambre vaudoise d'agriculture où il est chargé de la tenue et de la révision de comptabilités de PME et de petites communes.

Puis, dès le 1er août 1991, Monsieur Salzmann rejoint le Service de gestion financière et comptable de la Société coopérative Migros Vaud.

C'est en 1995 qu'il obtient brillamment son Brevet fédéral de comptable avec le meilleur résultat de Suisse romande et le Prix de SWISCO, l'Association suisse des comptables et contrôleurs de gestion diplômés de Suisse romande.

Le 1er janvier 1997, il entre au Service des finances et des cultes de la Ville de Renens en qualité de spécialiste en finance et comptabilité. Il sera promu Adjoint administratif en 1998, puis Adjoint au Chef du Service des finances en 2003.

Pour notre plus grand bonheur, Monsieur Salzmann postule au poste de Boursier communal d'Ecublens le 5 janvier 2007. Après avoir passé la batterie de tests habituels, il commence son travail au Motty le 1er septembre 2007. C'est ainsi que débute la carrière à Ecublens de Claude Salzmann. Ses immenses compétences, sa passion pour les chiffres et la comptabilité en font immédiatement une personne ressource, unanimement appréciée !

Particulièrement consciencieux et exigeant, autant avec lui-même qu'avec les autres personnes de son entourage, il a su apporter l'excellence au sein du Service des finances. Très pédagogue, il n'hésite pas faire bénéficier ses collègues de ses connaissances, réussissant ainsi à améliorer les compétences et la compréhension des chiffres, de ses collaboratrices et collaborateurs.

Monsieur Salzmann a su à monter une équipe qui fonctionne à merveille et qui sera à n'en pas douter un appui apprécié par son successeur. Sa passion pour l'informatique l'a également amené à créer un secteur informatique digne d'une ville comme Ecublens.

A l'approche de la soixantaine, Monsieur Salzmann s'est mis à aspirer à une vie plus calme et il a commencé à songer à prendre une retraite anticipée. Il faut dire qu'il s'intéresse à une multitude de choses et qu'il souhaite avoir davantage de temps à consacrer ce qui le passionne.

Monsieur Salzmann a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2024, mais il sera encore présent de façon dégressive jusqu'à fin mars 2025 afin de participer au bouclage des comptes 2024 et accompagner son successeur qui entrera en fonction le 1er février 2025.

Après dix-sept ans d'excellents et loyaux services, il a bien mérité de prendre du temps pour lui et nous lui souhaitons une santé de fer et tout le meilleur pour ce nouveau chapitre de son existence. Avec aussi et surtout nos sincères remerciements pour tout ce qu'il nous a apporté.

Bon vent et excellente retraite Monsieur le Boursier !

\*\*\* *Applaudissements de l'Assemblée* \*\*\*

**M. le Boursier, Claude Salzmann**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Ce soir, je ne vais pas vous parler de la nouvelle péréquation, ni de la facture sociale.

J'aimerais plutôt vous dire un, ou même plusieurs grands MERCI.

Tout d'abord MERCI à vous toutes et à vous tous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces 17 dernières années.

MERCI aussi pour votre implication et votre volonté de comprendre des sujets parfois complexes. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à rencontrer les membres des Commissions des Finances et de Gestion lors des séances de présentation des budgets et des comptes. Expliquer les mécanismes et enjeux financiers est une passion et j'espère avoir fait preuve de suffisamment de pédagogie pour apporter une bonne compréhension. En tout cas, si j'en juge par l'excellente qualité des rapports que vous avez établis au fil des années, on peut dire que l'objectif a été atteint. A ce propos, je rappelle avec plaisir que Madame la Préfète a toujours loué la qualité desdits rapports lors des séances annuelles de remise des comptes.

J'aimerais bien évidemment aussi associer la Municipalité à ces remerciements. Je pense bien sûr aux municipaux ici présents avec lesquels les relations ont toujours été cordiales et constructives. Mais je souhaite aussi mentionner M. Pierre Kaelin, ancien Syndic, qui m'a engagé en 2007. Avec lui, j'ai surtout appris l'art de la négociation, bien utile lorsqu'il y a plusieurs millions à emprunter. En 2016, M. Christian Maeder a pris le relais. Depuis, il m'accompagne avec beaucoup de bienveillance. Je remercie également M. Michel Farine qui, en tant que professionnel du domaine, m'avait bien aidé dans ma mission de responsable du secteur informatique. Il a notamment permis la création d'une vraie entité informatique avec l'engagement de personnel qualifié en 2018. Depuis 2021, M. Germain Schaffner a pris le relais. En apportant sa connaissance du domaine et son soutien inconditionnel, nous avons pu faire un pas de géant dans la sécurité informatique, à tel point que l'auditeur du label Cybersafe a écrit dans son dernier rapport que « le niveau de sécurité informatique de l'administration communale est exceptionnel ».

Enfin, j'adresse un MERCI tout particulier à Mme Pascale Manzini que j'ai eu la chance et le plaisir de côtoyer durant 17 ans au Comité de l'Entente intercommunale du Chalet des Alouettes. Les péripéties ont été nombreuses tant au niveau des travaux de rénovation énergétique du chalet que dans la gestion du personnel, mais Pascale a toujours gardé le cap avec beaucoup de maestrias.

J'aimerais encore profiter de cette tribune pour rendre hommage à toute l'équipe du service des Finances et de l'informatique. Tout comme un chef d'orchestre sans musicien, un chef de service sans adjoints ni collaborateurs, ne peut produire la moindre mélodie. Mes collègues sont d'excellents professionnels, animés par un esprit de solidarité et un engagement sans faille. Travailler avec eux a toujours été un réel plaisir et je peux partir l'esprit léger avec la satisfaction de remettre un service moderne, efficient et bien organisé.

Enfin, je termine en souhaitant à mon successeur, M. Cédric Bays, d'avoir autant de plaisir que j'ai pu en éprouver à exercer si longtemps la fonction de « boursier » de la Commune d'Ecublens « Vaud ». Je fais cette précision, car M. Bays habite à un jet de pierre de la Commune d'Ecublens « Fribourg ».

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, même si je vais quitter ma fonction réellement à fin janvier 2025, je tiens d'ores et déjà à vous exprimer ma profonde

gratitude pour toutes ces années de collaboration et de confiance et à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de belles fêtes de fin d'année.

*\*\*\* Applaudissements de l'Assemblée \*\*\**

## **15. Discours du Président du Conseil, M. Bernard Cottier**

---

### **M. le Président**

Il reste le point 15, le discours du Président. Au vu de l'heure, je vais écourter les 17 pages que j'avais prévues de vous lire.

Vous vous rappelez que Noël arrive bientôt, comme chaque année le 25, trouver une raison historique de cette fête, puis le nouvel an, tout ça me paraît bien futile tant les médias et leur publicité nous inondent en ce moment.

Cependant, ces moments permettent à beaucoup une raison de se retrouver, souffler un peu après la course aux cadeaux et partager un moment avec ceux que l'on aime.

Comme cela se faisait dans le passé, un moment au coin du feu, écouter les histoires des grands-parents, qui avaient en mémoire, et non pas générées par l'intelligence artificielle, mais, je dirais, tous leurs vécus, tous les rituels, tout ce qu'ils avaient pu avoir dans leur vie.

Dans ce contexte, je souhaite simplement échanger avec vous, une petite histoire qui m'a permis, dans des moments difficiles où tout semble s'acharner sur soi, que plus rien ne va, ces instants de découragement que certainement la plupart d'entre vous ont traversés.

Voici cette petite histoire :

Un jour, l'âne d'un fermier est tombé dans un puit. L'animal gémissait pitoyablement pendant des heures et le fermier ne se demandait quoi faire.

Finalement, il décida que l'animal était vieux et que le puit devait de toute façon disparaître. Il n'était pas rentable pour lui de récupérer l'âne.

Alors, il invita tous ses voisins à venir et à l'aider. Ils saisirent alors des pelles et commencèrent à enterrer le puit.

Au début, l'âne réalisa ce qui se produisait et se mit à crier terriblement. Puis, à la stupéfaction de tous, il se tut.

Quelques pelletées plus tard, le fermier regarda finalement dans le fond du puit et fut étonné de ce qu'il a vu. A chaque pelletée de terre qui tombait sur lui, l'âne faisait quelque chose de stupéfiant. Il se secouait pour enlever la terre de son dos et montait dessus.

Pendant que les voisins du fermier continuaient à pelleter sur l'animal, il se secouait et montait dessus.

Bientôt, chacun fut étonné lorsque l'âne fut hors du puit et qu'il se mit à trotter.

Petite morale, la vie va essayer de vous engloutir de toutes sortes d'ordures. Le truc pour sortir du trou est de se secouer pour avancer. Chacun de nos ennuis est une pierre qui nous permet de progresser. Nous pouvons sortir des puits les plus profonds en n'arrêtant jamais.

Il ne faut jamais abandonner.

Secouez-vous et foncez.

A ne jamais oublier, surtout quand vous avez l'impression d'être au fond du trou et que tout vous tombe dessus.

Je ne pourrais terminer ce discours sans remercier le Bureau pour son excellente collaboration, la Municipalité pour son grand travail de tous les jours au service de notre commune, l'Huissier, l'Huissière, ainsi que tous les techniciens et tous ceux qui contribuent, dans l'ombre, à la réussite de nos conseils.

*\*\*\* Applaudissements de l'Assemblée \*\*\**

Il me reste à vous proposer le traditionnel apéritif de la Municipalité dans la salle des Combles et ensuite vous inviter à revenir dans la Grande Salle pour notre repas, ce voyage culinaire à peine dévoilé au cours des saveurs du monde dont vous aurez peut-être déjà remarqué quelques odeurs venant de notre cuisine.

Je vous rappelle que le prochain Conseil aura lieu dans cette même salle, le jeudi 13 février 2025 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 21h53.

Je vous souhaite de sereines fêtes de fin d'année à vous et à vos chers.

Le Président



Bernard Cottier



La Secrétaire



Silvana Passaro

Annexes :

- 1- Lettre de démission du Conseil de M. le Conseiller Renzo Posega
- 2- Lettre de démission de la Commission des finances de M. le Conseiller Eric Darbellay
- 3- Doc sur l'indexation de certaines villes vaudoises de M. le Conseiller Cédric Sandoz
- 4- Interpellation de M. le Conseiller Iseni Naser
- 5- Interpellation de M. le Conseiller Charles Koller
- 6- Vœu de Mme la Conseillère Silvana Passaro

Président du Conseil communal  
p.a. Greffe municipal  
Chemin de la Colline 5  
Case postale 133  
1024 Ecublens

**Objet : démission**

Cher Président, cher Bernard,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mon poste de Conseiller Communal au sein du groupe FORUM, et ce, à compter du 1er janvier 2025.

Cette décision, mûrement réfléchie, a été motivée par le souhait de me recentrer sur ma famille, surtout après une période très chargée d'un point de vue professionnel. Ces dernières années, j'ai eu l'honneur de contribuer à des projets importants et de participer à des échanges enrichissants. Toutefois, j'ai réalisé qu'il est maintenant temps pour moi de consacrer davantage de temps et d'énergie à mes proches.

Je te prie d'agréer, cher Bernard, l'expression de mes salutations distinguées.

Ecublens, 4 novembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Renzo Posega', with a stylized flourish at the end.

Renzo Posega

Eric Darbellay  
Ch. de l'Ormet 75  
1024 Ecublens

Ecublens, le 26 novembre 2024

Monsieur le Président du Conseil Communal  
M. Bernard Cottier  
p.a. Greffe municipal  
Chemin de la Colline 5, CP 133

1024 Ecublens

Monsieur le Président,

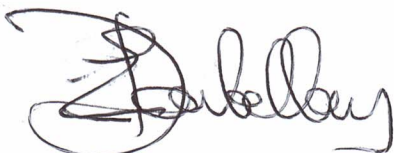
***Démission avec effet immédiat***  
***Commission des Finances – Législature 2021-2026***

Par la présente, je vous adresse ma démission de la Commission des Finances à compter de la date de réception de cette lettre.

Participer à la Commission des Finances fut une expérience extrêmement enrichissante et valorisante pour moi. Durant près de trois législatures, j'espère avoir pu mettre à disposition mes compétences dans le domaine. Cependant, après mûre réflexion, j'ai pris la décision de me retirer de cette commission. Cette décision est motivée par des engagements professionnels et privés qui requièrent de ma part une disponibilité accrue.

Je souhaite exprimer mes remerciements aux deux syndics que j'ai côtoyé durant toutes ces séances ainsi qu'au boursier communal et à son équipe pour leur bonne collaboration. Je ne saurais oublier toutes les Conseillères et Conseillers ayant apportés leurs contributions lors de la revue des nombreux préavis et budgets et pour avoir assuré le bon fonctionnement de la commission. Enfin, je suis reconnaissant de la confiance que mon groupe politique m'a accordée en représentant ses intérêts et me réjouis de poursuivre mes activités au sein du Conseil communal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Eric DARBELLAY

Copie : Cédric Sandoz, Président du Groupe PLR + Indépendants de droite

### 3. Intervention de M. le Conseiller Cédric Sandoz

| Indexation des salaires vaudois en % |          |        |        |       |       |               |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|-------|-------|---------------|
| Année                                | Ecublens | Prilly | Renens | Vevey | Gland | Lausanne      |
| 2025                                 | 1.2      | ?      | ?      | ?     | ?     | 0.6           |
| 2024                                 | 2        | 1.5    | 1      | 2     | 1.6   | 1.7           |
| 2023                                 | 3        | 2.5    | 3      | 2.5   | 3.1   | 2.97          |
| Antérieur à 2023                     | 1.5      |        |        |       |       | 0 depuis 1995 |
| Total actuel                         | 6.5      | 4      | 4      | 4.5   | 4.7   | 5.37          |



Ecublens VD, le 06.12.2024

Type :

☒ Postulat

☐ Motion

☐ Amendement

☐ Autre (préciser) :

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chères et Chers collègues,

J'aimerais demander à notre président de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil communal un postulat portant le titre « Demande d'étude pour l'éclairage optimisé des Terrains de Sport du Pontet ».

En effet, j'ai constaté que l'utilisation de ces terrains de sport à côté de la piscine d'Ecublens était péjorée à la tombée de la nuit et que les utilisateurs devaient arrêter leur activité par manque de lumière, surtout pendant la période hivernale.

L'objet de mon postulat porte sur l'opportunité de réaliser une étude pour un éclairage optimisé de ces terrains.

Je me réjouis de pouvoir développer ces éléments et d'en débattre avec vous tous lorsque je développerai ce postulat lors de notre prochaine séance.

Je vous remercie pour votre attention

Nom, prénom : Iseni Naser

Signature : *Iseni Naser*

# **Demande d'étude pour l'éclairage optimisé des Terrains de Sport du Pontet**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chères et Chers collègues,

*Je me suis récemment rendu sur le terrain de sports du Pontet, à côté de la piscine couverte, et j'ai constaté que beaucoup de jeunes et moins jeunes l'utilisent pour la pratique du basket, football, beach-volley etc. Malheureusement, j'ai aussi constaté qu'à l'heure du crépuscule, l'activité diminue fortement, et les pratiquants sont contraints assez rapidement d'arrêter leur sport favori par manque de lumière. Aucun éclairage artificiel n'est installé à cet endroit.*

*Cette absence d'éclairage limite fortement l'utilisation de ces équipements sportifs en dehors des heures de jour et, ce faisant, réduit les possibilités d'activités en soirée, notamment durant les mois d'hiver.*

*De plus, l'éclairage est un élément essentiel pour garantir la sécurité des usagers, en particulier lors des activités sportives en soirée.*

*La*

*S'agissant d'un sujet relevant de la compétence de la Municipalité, l'éclairage de cette zone sportive pourrait être une mesure bénéfique pour améliorer la sécurité des pratiquants et rendre ces équipements plus accessibles.*

*Partant de ce qui précède et considèrent que:*

- la zone proche de la piscine du Pontet, incluant le terrain de basket, de football et de beach-volley, ne bénéficie d'aucun éclairage, limitant ainsi l'utilisation de ces équipements sportifs après la tombée de la nuit,
- l'absence d'éclairage sur ces terrains restreint l'accessibilité et la pratique sportive en soirée, particulièrement pour les jeunes et les adultes qui souhaitent utiliser ces infrastructures en dehors des heures diurnes,
- l'installation d'un système d'éclairage dans cette zone améliorerait la qualité de vie des habitants, favoriserait la pratique des sports en plein air et dynamiserait l'activité communautaire en soirée,

## ***Je demande à la Municipalité***

1. D'informer notre conseil si un éclairage pour ces terrains est déjà prévu ou si la Municipalité envisage d'installer des luminaires dans un futur proche ?
2. D'étudier, le cas échéant, la possibilité de réaliser un éclairage qui réponde aux normes de sécurité, d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement, pour les terrains de basket, de football et de beach-volley situés près de la piscine du Pontet.

3. De réaliser une étude technique et financière concernant cette installation, en tenant compte des aspects sécuritaires, du coût d'installation, des économies d'énergie possibles et des subventions ou aides disponibles.
4. De remettre un rapport aux membres de ce conseil avec les résultats de l'étude lors d'un prochain conseil communal.

Je vous remercie, chères et chers collègues, pour l'attention portée à ce sujet et pour votre soutien.

Iseni Naser





**Postulat : Comment la Commune peut-elle accompagner et promouvoir les acteurs économiques et associatifs dans leur transition écologique, tout en renforçant sa promotion économique locale ? (Référence : Action 5.1 du plan d'actions - Plan climat communal)**

Ce postulat vise à encourager une réflexion approfondie sur les moyens par lesquels la Commune pourrait jouer un rôle actif dans la transition écologique de ses acteurs économiques et associatifs, tout en renforçant la résilience et l'attractivité économique locale.

**Considérant :**

1. **L'orientation thématique 5 du Plan climat communal d'Écublens "Mettre la transition écologique au cœur de nos modes de vie"**
  - Accompagner les actrices et acteurs économiques et associatifs dans la transition.
  - Soutenir les circuits courts et l'économie circulaire.
  - Promouvoir l'agriculture urbaine.
2. **L'Action 5.1 du Plan climat communal d'Écublens** qui vise à intégrer la transition écologique au cœur des modes de vie et des activités économiques locales.
3. **Les initiatives similaires entreprises par d'autres communes vaudoises**, comme Gland, qui ont mis en place des mesures pour favoriser les entreprises locales dans leur démarche de durabilité.
4. **Le soutien offert par le Canton de Vaud**, à travers des programmes d'accompagnement en durabilité pour les collectivités et les entreprises, ainsi que le cadre stratégique fixé par son Plan climat cantonal.
5. **Les opportunités économiques offertes par la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, reconnue comme un levier de performance durable pour les acteurs économiques.

**Nous demandons à la Municipalité d'étudier les possibilités :**

1. **D'intégrer systématiquement la transition écologique dans la stratégie de promotion économique locale et d'inclure cette thématique lors des événements tels que les rencontres Municipalité & Entreprises.**
2. **De Réaliser une étude de faisabilité** visant à identifier les moyens concrets que la commune pourrait mettre en place pour accompagner les acteurs économiques et associatifs locaux dans leur transition écologique. Cette étude devrait notamment :
  - Évaluer les besoins spécifiques des acteurs locaux en termes de soutien.
  - Identifier les opportunités de synergies entre les différents acteurs du territoire.
3. **D'engager un dialogue avec les acteurs locaux (parties prenantes)**, y compris les entreprises, associations et coopératives, afin de comprendre leurs attentes sur ce sujet, en explorant divers formats de consultation, tels que des ateliers participatifs, des enquêtes ou des groupes de travail thématiques.



---

**Postulat : Comment la Commune peut-elle accompagner et promouvoir les acteurs économiques et associatifs dans leur transition écologique, tout en renforçant sa promotion économique locale ? (Référence : Action 5.1 du plan d'actions - Plan climat communal)**

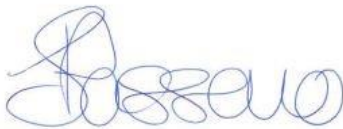
4. **De renforcer la collaboration avec le Canton de Vaud et les Hautes Écoles**, pour bénéficier de ressources financières et d'expertises dans l'accompagnement de la transition écologique.
5. **Explorer, renforcer et mettre en place des partenariats avec des organisations reconnues** (coopératives, entreprises ou ONG) pour co-construire des solutions favorisant la transition écologique. Ces partenariats pourraient porter sur des initiatives comme des projets pilotes en économie circulaire, des solutions d'agriculture urbaine, ou des actions en faveur de la biodiversité, tout en restant ouverts à d'autres idées adaptées aux spécificités d'Écublens.

Charles Koller



**Conseil communal  
Ecublens VD**

Ecublens VD, le

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |                                 |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Type :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> Postulat | <input type="checkbox"/> Motion | <input type="checkbox"/> Amendement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : <b>Vœu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                   |                                 |                                     |
| <p><b>Vœu</b> : Les enseignant.e.s des sites primaires d'Ecublens souhaitent continuer à pouvoir utiliser les fours des réfectoires.</p> <p>Ce soir, je me fais la porte-parole des enseignants des collèges de la Coquerellaz, du Croset et du Croset-Parc.</p> <p>Nous, les enseignants, aimons faire de la cuisine. Entre parenthèses, il faut savoir que la cuisine fait partie de notre programme scolaire. Alors, quoi de mieux que de faire des biscuits de Noël ou du pain d'épices avec nos loulous à l'approche de Noël ?</p> <p>Pour contextualiser, jusqu'à présent nous cuisinions dans nos classes et nous faisons cuire nos gourmandises dans le four qui se trouve dans le réfectoire de chaque bâtiment.</p> <p>Or, je ne vous dis pas qu'elle a été notre surprise quand nous avons appris que nous n'avions plus le droit d'utiliser ces fours car ils sont professionnels. Entre parenthèses, il faut savoir que ces fours ne sont pas utilisés, vu que les repas sont livrés pour nos petits mangeurs du midi. De ce fait, j'émet le vœu suivant, nous souhaitons pouvoir continuer à faire de la cuisine avec nos élèves, mais pour bien le faire, nous devons pouvoir utiliser ces fours.</p> <div style="text-align: center;"><br/>Silvana Passaro</div> |                                   |                                 |                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |                                 |                                     |